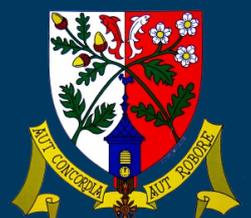


COMMUNE DE LAIRE



2024

BULLETIN MUNICIPAL



2024 - n°28

SOMMAIRE

La commune

Edito	p.5
Etat Civil	p.6
Repas des ainés	p.6
Informations mairie	p.7
Civisme	p.8
Informations utiles	p.9
Conseil municipal	p.10
Pôle des écoles liées.....	p.11
Affouage.....	p.12

Les évènements

Réfection de chaussées.....	p.13
Impasse des Champs.....	p.14
Rue de Trémoins.....	p.15
Rue du Grand Bois	p.20
Rue Vyans Le Val	p.21
Enfouissement des lignes	p.22
Caveau du cimetière	p.24
Fleurissement	p.25

La vie associative

L'ASCL.....	p.30
Art floral	p.32
Atelier peinture	p.32
Marche nordique.	p.32
Téléthon	p.33
Atelier théâtre	p.33
Randonnées.....	p.34
Association de chasse	p.36
Les professionnels de la commune	P.37

Vive à Savie du temps

Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous en ce début d'année 2024 qui s'annonce passionnante avec les olympiades d'été qui font leur retour un siècle plus tard. C'est bon pour la santé : faisons du sport!

Comme tous les ans je ferai un bilan des activités marquantes dans notre village et je donnerai les grandes lignes de l'action du conseil municipal pour 2024.

En 2023 comme annoncé, la conseillère numérique Marie-Paule FLORIN mise à disposition par la CCPH a assuré une dizaine de séances de formation à l'utilisation de l'outil informatique au sens large.

Adaptés à tous les niveaux, ces cours ont été bien appréciés et ont permis à un certain nombre de mettre le pied à l'étrier et à d'autres d'approfondir leurs connaissances.

D'importants travaux de voiries ont été réalisés dans les rues de Verlans, de Trémoins, Impasse des Champs et deux aires de stationnement rue de Vyans le val, rue du Grand Bois.

L'objectif visé est atteint : il s'agissait de satisfaire un maximum d'usagers confrontés à différents désagréments (nids de poule, stationnement anarchique, eaux de pluie...)

En 2024 nous poursuivrons ces travaux de réfection de nos voiries tout en améliorant le confort et la sécurité de circulation.

Le dernier tronçon de la rue de Verlans sera réalisé. Les trottoirs de la rue du Pré aux chênes seront repris sans bouleverser fondamentalement l'existant.

Celui coté paire sera mis aux normes de déplacement et d'accessibilité à tous les types de piétons.

La création d'une aire de retournement à l'extrémité du chemin communal améliorera la sécurité pour le passage des camions et notamment du ramassage des déchets. Ce sera l'occasion d'améliorer encore la collecte des eaux de ruissellements qui affectent certains riverains.

Avec les services techniques du département nous déterminerons, après expérimentation, la meilleure implantation d'une chicane sur la RD 234 direction TAVEY. Des travaux complémentaires seront engagés pour remédier aux problèmes de récupération des eaux de ruissellement.

Comme annoncé nous avons saisi l'opportunité d'enfouir les lignes rue des Crêts, rue de la Fontaine sous l'égide du SYDED qui a entièrement assumé le financement. Cette année nous terminerons l'enfouissement de ces lignes à 4 fils dans la rue de Vyans le Val. Outre l'amélioration de la sécurité et de la fiabilité du réseau, l'aspect esthétique s'en trouve renforcé.

Nous poursuivrons l'étude de valorisation du cœur de village en lien avec le CAUE afin de restaurer notamment la fontaine qui a perdu son aspect d'origine.

Dans ce projet sera pris en compte une aire de jeux pour les enfants jusqu'à 10 ans et un espace intergénérationnel arboré, véritable îlot de fraîcheur.

La commune peut se prévaloir de l'obtention d'une 3ème fleur au label villes et villages fleuris, décernée au palais des congrès de DIJON. Cette distinction récompense la volonté et le travail fourni par l'équipe du fleurissement dans un contexte de réchauffement climatique particulièrement délicat à maîtriser.

C'est avec cette prise en compte environnementale que seront prochainement installés 48m2 de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle socioculturelle.

Produire l'électricité que l'on consomme est aussi de notre responsabilité surtout si l'on revendique notre indépendance énergétique.

Nous contribuons au dynamisme de notre Communauté de Communes (CCPH).

A ce niveau nous veillons à maintenir des services de qualité (Périscolaire, Petite enfance, Bassin d'apprentissage de la natation, Transports en commun, Culture et Loisirs...) mais aussi à préserver l'attractivité du territoire. C'est pour ces raisons que le développement économique, source d'emplois, est une priorité.

Je remercie tous les volontaires qui s'investissent dans les causes humanitaires (Téléthon, Entraide, ADAPEI, Ligue cancer, Restos du cœur...), tous les membres qui gèrent et soutiennent l'A.S.C.L afin d'organiser des activités culturelles et de loisirs fort appréciées.

Je salue le dynamisme de notre troupe de théâtre « Laire de rien » qui a fêté ses trente ans.

Je remercie l'ensemble du personnel et le conseil municipal qui s'efforcent de maintenir un développement harmonieux de notre village.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une très belle année 2024 où chacune et chacun d'entre vous trouvera sur son chemin de vie le meilleur équilibre. Qu'une bonne santé vous accompagne pour vivre sereinement.



André-Marie DEPOUTOT,
Maire de Laire

Le mot du maire



Rétrospective

2023

ETAT CIVIL

SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES :

- Le 08.03.2023 : Mme BUFFARD
veuve PERRAUDIN Marie-Jeanne

BIENVENUE AUX NOUVEAUX-NÉS :

- Le 07.12.2023 : Milo PERRET – au
8, rue de la Prairie
- Le 26.12.2023 : Lucie HOYET—au
10 bis rue de Trémoins

FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX MARIÉS :

- Le 01.07.2023 : Mr HELIES Eric et
Mme KIEFER Aurélie
- Le 22.07.2023 : Mr NORMAND
Romain et Mme TOUZANI Sarah
- Le 08.09.2023 : Mr LARIERE Antho-
ny et Mme ADASSI Séverine

LE REPAS DES AINÉS

Le 26 février 2023, s'est tenu le désormais traditionnel repas des aînés, dans la salle socioculturelle de Laire.

C'était l'occasion pour beaucoup de se retrouver, pour partager les activités et les événements vécus par les uns et les autres autour d'une table bien garnie. Cette année le choix d'une friture s'est avéré pertinent comme en attestent les témoignages des nombreux participants.

Le D.J Jacques a animé l'après-midi récréative en faisant alterner danses et chansons interprétées par les aînés. Des talents méconnus ont également fait le spectacle.

A bientôt pour la prochaine édition, le 11 février!

Que du bonheur!



**Des tables accueillantes et un public attentif au spectacle.
A renouveler sans doute?**



**Yves et sa guitare ont maintenu en éveil le bon public.
Francis : une voix qui sonne juste a interprété plusieurs chansons
dont l'incontournable HERICOURT.**



INFORMATIONS

Mairie

Accueil

Mairie

Votre secrétaire de mairie,
Laurence BERTHET est à
votre service :

les **mardis, et vendredis** de
14h30 à 18 h,

le **mercredi matin** de
9h à 12h et

les **1er et 3ème samedis** du
mois de 10 h à 12 h.

Tel : 03.81.92.33.75

mairiedelaire@orange.fr

PRÉVENIR LA MAIRIE :

- Pour un emménagement ou un déménagement
 - Pour un changement de situation de famille (naissance, mariage, décès, études supérieures, absences de longue durée...).
- Ces déclarations sont importantes pour déterminer notamment la redevance des ordures ménagères.

- Pour la vérification du branchement au réseau public d'assainissement avant le remblayage de la fouille.
- Pour une ouverture de chantier ou un achèvement de travaux.

SALLE SOCIOCULTURELLE :

La salle socioculturelle est mise à disposition gratuitement :

- * à la Municipalité, pour des rencontres et réunions (Communauté de Communes, écoles, activités sociales)
- * aux associations (loi 1901) dont le siège social se trouve à Laire (assemblées générales, activités associatives, culturelles et sportives), dans la limite des possibilités.
- * pour le décès d'un habitant du village.

Tarifs 2024

(pour toute location, une caution de 500 € est demandée), sous réserve de disponibilités.

		Eté	Hiver
	Week-end	160 €	220€
Habitants	Journée	80€	110€
	½ journée*	55€	80€
	Week-end	320€	440
Extérieurs	Journée	160€	220€
	½ journée*	110€	160€

Chapiteau : Tarif habitants et associations de CCVR et de la CCPH : 170 €, extérieurs : 250 € - Caution : 458 €

TARIFS COLOMBARIUM :

- 15 ans : 459 €
- 30 ans : 561 €

Les concessions des cases peuvent être renouvelées à l'échéance pour une même durée et pour un montant égal à la moitié du tarif de concession en vigueur au moment du renouvellement.

CIVISME

LES TRAVAUX DE BRICOLAGE EXTÉRIEUR ET DE JARDINAGE PEUVENT-ÊTRE EFFECTUÉS :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h - de 14h à 19h30.

- le samedi : de 9h à 12h - de 14h à 19h.

SAUF LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIES

Pour différentes raisons, certaines personnes sont amenées à enfreindre ce règlement. On peut comprendre parfois que des raisons majeures conduisent à un tel comportement.

La loi ne tolère aucune dérogation. Il appartient à chacun de prendre toutes les dispositions nécessaires pour obtenir la bienveillance de ses voisins. Le dialogue préalable peut, dans de très nombreux cas, épargner les querelles inutiles et désagréables pour non respect des règles de vie élémentaires.

LA TAILLE DES ARBRES ET HAIES

Les riverains doivent obligatoirement tailler les haies ou arbres en bordure de voie publique afin de :

- ne pas gêner le passage des piétons sur les trottoirs
- ne pas masquer les panneaux de signalisation ou la visibilité aux intersections
- ne pas toucher les lignes des réseaux EDF, Télécom

De même, il est important de respecter la taille réglementée des haies ou arbres des propriétés.

déchetterie de Désandans			déchetterie de Héricourt		
Été : du 1er Mars au 31 Octobre			Été : 1 mars au 31 octobre		
Lundi	9h - 12h	13h30 - 18h	Lundi	9h - 12h	13h30 - 18h
Mardi	Fermé	Fermé	Mardi	9h - 12h	13h30 - 18h
Mercredi	9h - 12h	13h30 - 18h	Mercredi	9h - 12h	13h30 - 18h
Jeudi	9h - 12h	13h30 - 18h	Jeudi	9h - 12h	13h30 - 18h
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 18h	Vendredi	9h - 12h	13h30 - 18h
Samedi	9h - 12h	13h30 - 18h	Samedi	9h - 12h	13h30 - 18h
Hiver : du 1er Novembre au 28/29 février			Hiver : 1er novembre au 28/29 février		
Lundi	9h - 12h	13h30 - 17h	Lundi	9h - 12h	13h30 - 17h
Mardi	Fermé	Fermé	Mardi	9h - 12h	13h30 - 17h
Mercredi	9h - 12h	13h30 - 17h	Mercredi	9h - 12h	13h30 - 17h
Jeudi	9h - 12h	13h30 - 17h	Jeudi	9h - 12h	13h30 - 17h
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h	Vendredi	9h - 12h	13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h	13h30 - 17h	Samedi	9h - 12h	13h30 - 17h
Tél : 03 81 93 57 76			Tél : 03.84.46.49.31		

DÉNEIGEMENT :

Le déneigement des rues est assuré par l'entreprise SCHORI qui effectue cette tâche avec professionnalisme .

Le déneigement des trottoirs est l'affaire de tous les riverains (article L2122 -28 Code Général des Collectivités territoriales) : il appartient donc à chacun de déneiger le trottoir longeant sa propriété.

Merci pour votre implication dans la mise en sécurité de notre commune.

La commune doit assurer l'entretien aux abords des bâtiments publics et faire jouer la solidarité auprès des personnes âgées ou handicapées.

« Le respect mutuel est le fondement

de la véritable harmonie »



INFORMATIONS

utiles

1. NUMÉROS UTILES :

Syndicat des eaux de Champagne : 03 84 23 17 92

EDF/GRDF dépannages électriques : 0972 675 025

Médecin de garde : 39.26

Pharmacie de garde : 39.15

Centre anti-poison de Lyon : 04.72.11.69.11

Sytevom : 03 84 46 49 31

2. NOS AMIS LES BÊTES

La divagation des animaux est interdite.

La responsabilité du propriétaire serait engagée en cas de dommage causé par ceux-ci.

Par ailleurs, les propriétaires doivent veiller également :

- aux aboiements intempestifs,
- aux déjections sur la voie publique (trottoirs, place du village...).

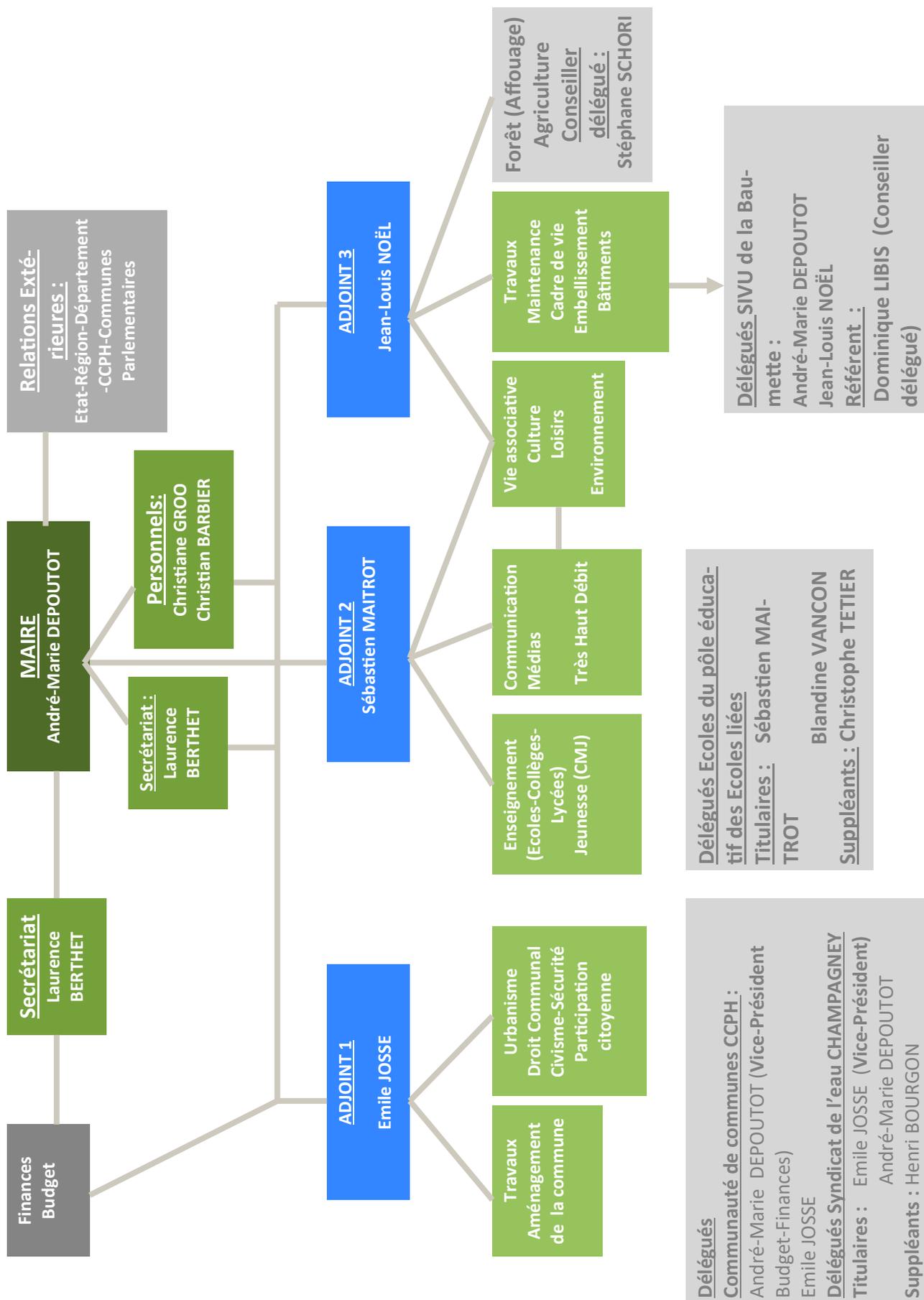
Il est simple de prévoir le nécessaire avant de partir en promenade...

3. LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Afin de préserver la qualité de l'air de notre village, il est interdit de brûler les déchets végétaux ou autres issus du jardinage, désherbage, taillage, élagage. **(Plan de protection de l'atmosphère)**

Nous vous demandons de bien vouloir utiliser les services des déchetteries de Désandans et d'Héricourt (s'adresser au SYTEVOM pour obtenir les cartes d'accès).

CONSEIL MUNICIPAL



PÔLE SCOLAIRE *Coisevaux*

En 2023, le **Pôle des Ecoles Liées**, dirigé par Anne-Laure BANDELIER, **comprend 7 classes** (de la PS au CM2) **et accueille environ 150 élèves**.



CONCERNANT LE PÉRISCOLAIRE :

Le Pôle de Coisevaux est ouvert la 1^{ère} semaine des vacances scolaires de la Toussaint, d'Hiver, de février et de Pâques, ainsi que les 2 premières semaines des grandes vacances scolaires lors du mois de juillet.

En dehors de ces périodes, le pôle Cadet Rouselle à Héricourt accueille les enfants (sans nécessité de faire un nouveau dossier d'inscription puisque le dossier suit l'enfant).

Les enfants sont accueillis au pôle périscolaire le mercredi à partir de 7h30 jusqu'à 18h30.

PROJETS D'ÉCOLE :

En 2023—2024, de nouveaux projets ont vu le jour :

Projet photographie : toutes les classes ont profité de séances d'initiation à la photographie. Les photographies des enfants devraient être exposées à la fin de l'année scolaire.

Piscine : Les classes du CP au CM2 bénéficient de créneaux pour se rendre au bassin d'apprentissage de la natation à Héricourt. Tous les frais sont pris en charge par la CCPH.

Spectacles : En octobre dernier les classes de maternelle, CP, et CE1-CE2 ont assisté au spectacle de marionnettes Pata-poum et Célestine présenté par la compagnie des 3 Char-dons.

LES HORAIRES DU PÔLE

Le matin:

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h15 à 11h15

L'après-midi:

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 13h15 à 16h15

LES TRANSPORTS SCOLAIRES :

Les écoliers de LAIRE bénéficient du transport scolaire organisé par la CCPH (y compris un retour dans leur village lors de la pause de midi).

Horaires des transports scolaires les lundis, mardis, jeudis, vendredis :



« Sur les 316 hectares de notre commune, la forêt occupe 116 hectares répartis en 22 coupes gérées par l'Office National des Forêts »

Le bois de chauffage est attribué aux affouagistes par tirage au sort.

L'affouage est réservé aux personnes résidant dans la commune depuis le 1^{er} janvier de l'année en cours qui en ont fait la demande.

En 2023, notre commune a compté 70 personnes inscrites pour l'affouage.

Il est rappelé que les affouagistes ne doivent pas vendre du bois à l'extérieur du village.

En 2023, la commune a retenu les Jardins du Mont Vaudois pour façonner le bois d'affouage. Dix neuf foyers ont choisi cette option ce qui représente environ 83 stères.

LES GRUMES

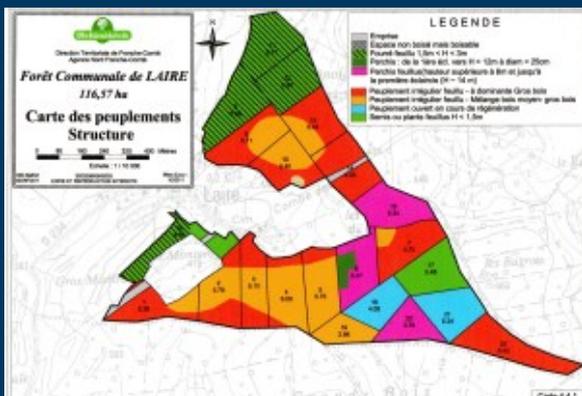
La vente des grumes au cours de l'année 2023 s'est élevée à 6 645.60 euros.

Les travaux d'entretien et d'investissement se sont élevés à 2 001.84 euros TTC. Les frais de garderie s'élèvent à 508.22 euros. Cela représente 12% des revenus cumulés, générés par l'exploitation de la forêt.

En contrepartie l'O.N.F organise annuellement les travaux nécessaires au développement de la forêt et la vente des coupes inscrites dans le plan de gestion. Celui-ci a été établi pour une période de 20 ans.

IMPORTANT :

L'affouage de l'année 2023 / 2024 doit être terminé avant le 30 juin 2024. Pour prétendre à une part de bois, l'affouage 2023 doit être impérativement débardé et payé. Le comité bois remercie les bénévoles qui participent au marquage du bois d'affouage.



L'affouage aura lieu en 2024 dans les parcelles 22 et 6.



Chaque lot de bois était de 4.5 stères en moyenne. Pour les personnes de plus de 70 ans, une remise de 30 € sera offerte comme cadeau de fin d'année.



TRAVAUX

de la commune

D'importantes réfections de chaussée



Rue de Verlans :

En 2023 la municipalité a engagé un vaste programme de réfection de nos voies communales.

Certains secteurs se dégradent et il convenait d'intervenir avant que ces dégradations ne soient trop prononcées.

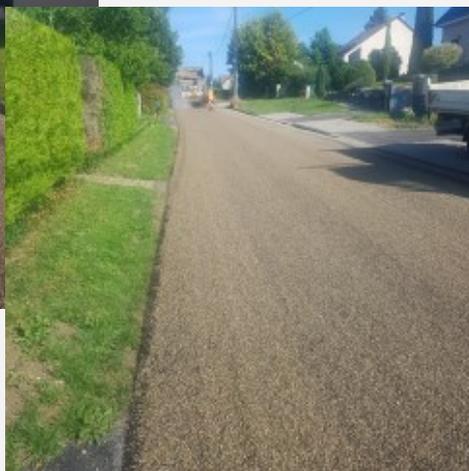
Les prix exorbitants de l'enrobé à chaud ne permettaient pas d'envisager son application sur tout le linéaire.

Le préalable à cette mise en œuvre était la récupération des eaux pluviales ruisselant sur la chaussée afin qu'elles ne viennent pas inonder les propriétés et de les collecter dans le réseau public.

La pose de bordures caniveau s'imposait à certains endroits.

Plusieurs grilles de collecte ont été réalisées afin de répartir la charge et éviter le phénomène torrentiel.

Gageons qu'en cas d'épisodes pluvieux exceptionnels (exemple rarissime 2016) ces dispositifs, à défaut de tout canaliser, réduisent au grand maximum ces désagréments!



TRAVAUX

de la commune



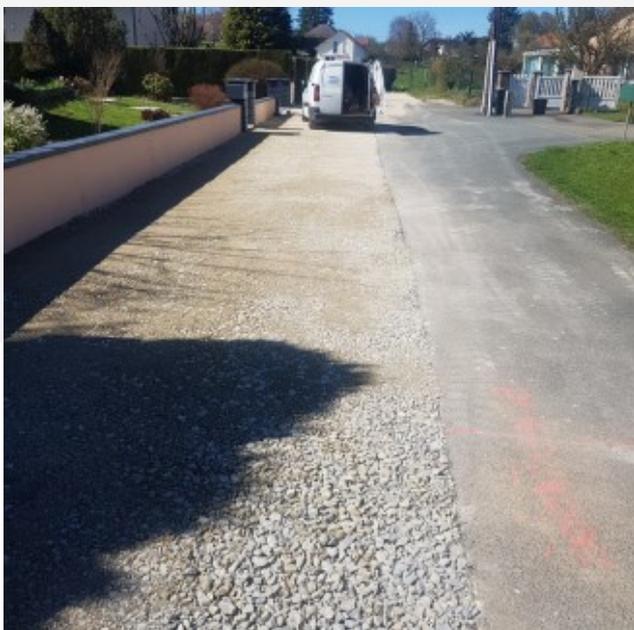
Impasse des Champs



Dans les secteurs fortement dégradés, suivant les préconisations des experts, il convenait de renforcer la structure profonde de la chaussée.

Le revêtement est un bicouche à l'émulsion de bitume mélangé de graviers silico-calcaire, Calibre 6/10 et 4/6.

Dans l'impasse des Champs, la route a été élargie et renforcée dans la partie terminale.



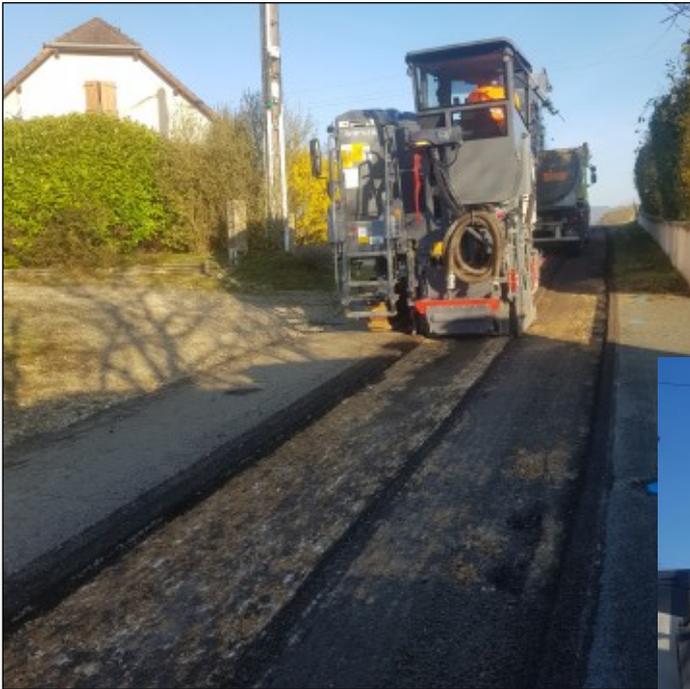
TRAVAUX

de la commune



Rue de Trémoins

Rabotage de la chaussée



Reprise de la fondation afin d'améliorer la résistance aux passages des gros engins.

Pose de géotextile.



Les sols sont principalement constitués de marne et de calcaire.

TRAVAUX

de la commune



Terrassement et mise en place des tuyaux qui seront reliés au regard d'eaux pluviales situé plus en aval.



Le raccordement au réseau principal de plus gros gabarit se fait après carottage d'un regard préexistant.

TRAVAUX

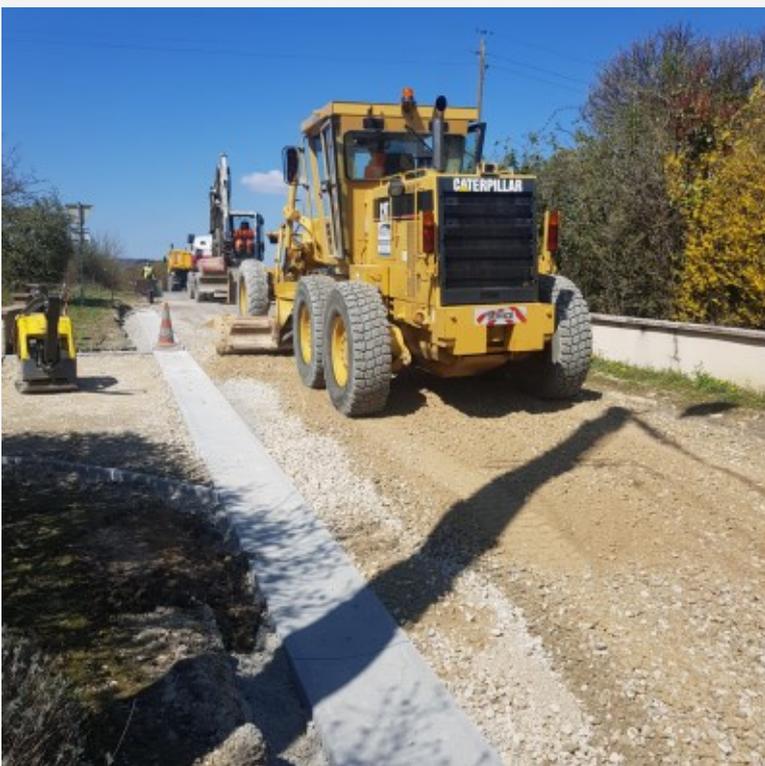
de la commune



Pose des bordures caniveau qui canaliseront l'eau dans les avaloirs.



Apport de tout venant



Nivellement de la chaussée.

TRAVAUX *de la commune*



Après passage du cylindre, l'entreprise procède à la mise en œuvre de l'émulsion en bicouche.



Un parking a également été créé.

Comme ceux des rues de Vyans le val, de Verlans et rue du Grand bois le revêtement est en bicouche d'émulsion de bitume.

Les entrées de propriétés renforcées avec du tout venant sont prêtes pour recevoir de l'enrobé à chaud.



TRAVAUX *de la commune*



Mise en œuvre de l'enrobé à chaud.



La rue retrouve un aspect plus harmonieux et la surface de roulement est plus homogène.

Merci aux utilisateurs d'en prendre soin!



Cylindrage pour compacter et lier
les couches entre elles.



TRAVAUX

de la commune



Aménagement d'un parking rue du Grand Bois

Terrassement, pose de géotextile, apport de tout venant pour réaliser la fondation.



Mise en place du bicouche en émulsion de bitume et de graviers.



TRAVAUX

de la commune



Aménagement d'un parking rue de Vyans le val



Reprise du revêtement de la voirie , Rue de La Prairie.



TRAVAUX

de la commune



Enfouissement des lignes électriques et de la fibre optique rue des Crêts et rue de La Fontaine.

Installation de candélabres pour l'éclairage public.



4 fils nus.

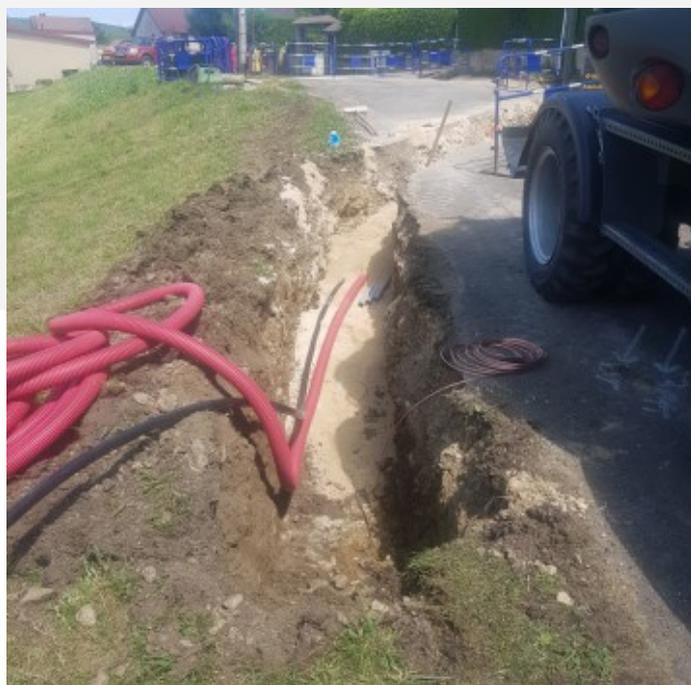
La majeure partie du réseau basse tension est en fils torsadés dans le village.

Afin de sécuriser les liaisons électriques et de télécommunication, la municipalité a saisi une opportunité financière pour réaliser des travaux d'enfouissement.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le SYDED (syndicat de l'électricité du Doubs).

Creusement d'une tranchée puis déroulement des gaines et câbles isolés dans un lit de sable.

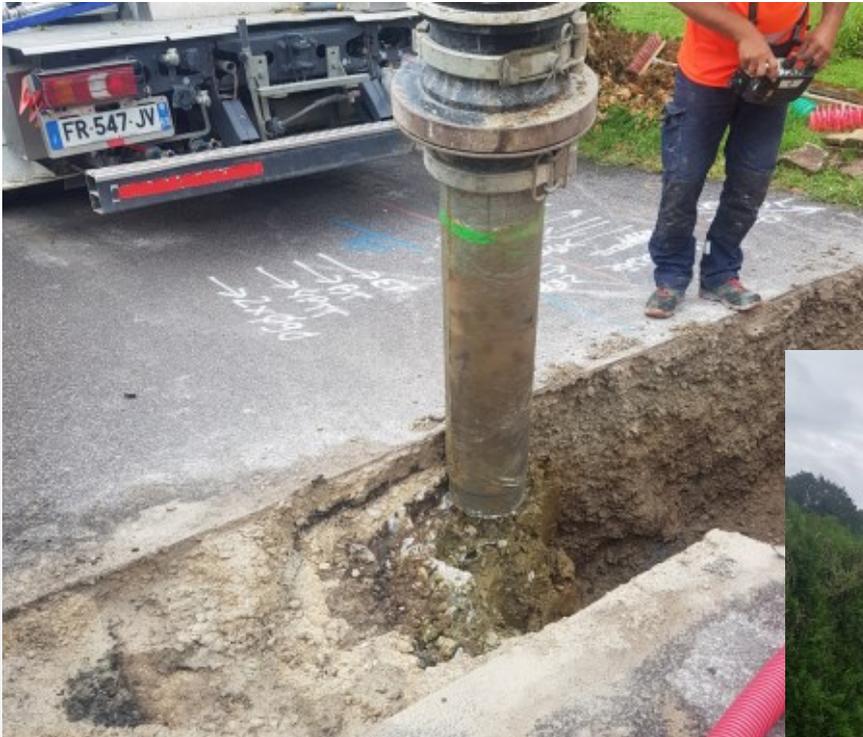
Mise en place d'une grille avertisseur en cas de fouille ultérieure.



Installation de souches en béton pour supporter les poteaux munis de candélabres assurant l'éclairage public avec des LED.

TRAVAUX

de la commune



L'avancement des travaux est soumis à des délais réglementaires pour l'intervention des services d'ENEDIS (validation de la fiabilité de l'installation) et d'ORANGE (mise en place de la fibre optique).



Une réunion de chantier s'est déroulée sur le terrain à l'initiative de la municipalité pour que l'entreprise SOGEA responsable des travaux, communique avec les riverains et présente les différentes phases du chantier.

Dans l'ensemble, les opérations ont été bien exécutées et notamment les raccordements chez les particuliers.



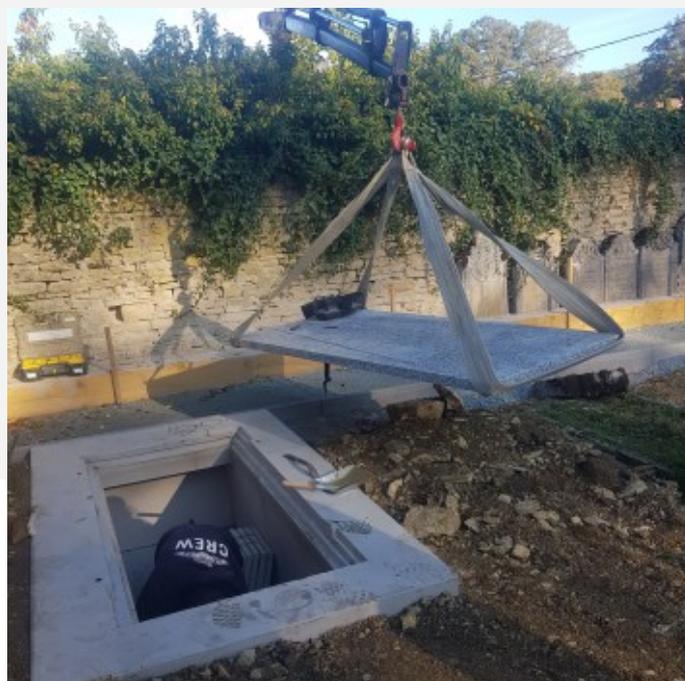
Installation d'un caveau d'attente et d'un ossuaire au cimetière

La municipalité a décidé l'implantation d'un caveau à double fonction.

Celui-ci servira de caveau d'attente, dans les cas où des contraintes particulières ne permettraient pas une inhumation définitive ou dans la possibilité à effectuer le creusement.

Lorsque les concessions ne sont pas renouvelées, il peut-être procédé à leur relèvement.

Les éventuels ossements seront déposés à défaut d'être incinérés dans ce caveau faisant fonction d'ossuaire.



FLEURISSEMENT

embellissement



Le jeudi 16 Novembre 2023 à 17 h au palais des congrès de DIJON,

le Directeur du conseil national des villes et villages fleuris, Julien FAIVRE, a remis le diplôme validant l'obtention de la 3ème fleur pour la commune de LAIRE. Cette distinction est une reconnaissance qui récompense 15 années d'investissement de la part des différentes équipes municipales qui se sont succédées et des nombreux bénévoles qui ont apporté leur disponibilité, leur savoir-faire et un goût raffiné pour la décoration.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui consacrent de leur temps pour que notre village offre un cadre de vie agréable et apprécié bien au-delà du périmètre communal.

Entretien des massifs fleuris en privilégiant les

plantes vivaces, le paillage du sol, les arrosages périodiques, est une tâche délicate qui demande de la disponibilité.

Parmi les critères d'éligibilité, la qualité du patrimoine bâti (Mairie, Salle Socioculturelle), l'enfouissement des lignes aériennes et la propreté du village sont des points forts pris en compte par les jurys.

Un thème est retenu chaque année pour vivre dans « Laire du temps ». Des décors originaux sont répartis dans tout le village constituant un musée à ciel ouvert.

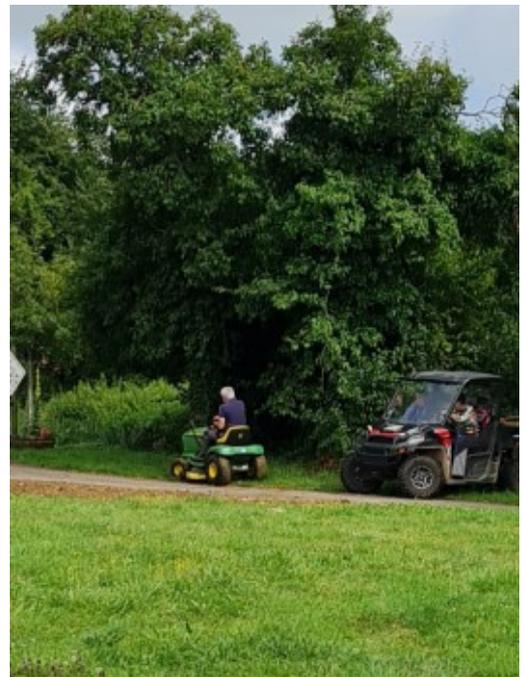




L'entretien du théâtre de verdure est très exigeant.
De petits arbustes ont été plantés.



Opération grand nettoyage





Beaucoup de diversité plaît aux jurys.
Il y en a pour tous les goûts et chacun peut y trouver un intérêt!



ASCL

Retour sur l'année 2023

L'année 2023 devait signer le grand retour du carnaval sur Laire, mais malheureusement les caprices de la météo ont fait que nous avons dû annuler ce défilé. Mais ce n'est que partie remise pour l'année 2024....

L'année a néanmoins été placée sous le signe de la convivialité, avec pour commencer un moment très agréable réalisé le 1^{er} mai pour le traditionnel apéritif. Nous étions nombreux à nous retrouver en fin de matinée et certains ont même poursuivi ce moment avec un repas pris en commun et des jeux l'après-midi.

Le deuxième grand moment de l'année est la traditionnelle fête du village et de son vide grenier associé. Journée très sympathique et agrémentée de moments musicaux (jazz des années 30 pour l'apéritif et rock, blues pour l'après midi). Le public a pu apprécier les nombreux stands et les enfants profiter des manèges et des poneys....

Cette manifestation ne peut être possible que grâce à l'engagement de bénévoles qui ont œuvré en amont et pendant toute la journée. Je tiens donc à les en remercier chaleureusement.

L'association est très fière d'avoir parmi ses différentes sections, une troupe de théâtre d'un excellent niveau qui fêtait ses 30 ans de scène. Le public, très nombreux, a pu apprécier pour cette année anniversaire deux comédies différentes jouées l'une au printemps l'autre en au-



tomne. Félicitations à l'ensemble de la troupe pour le travail réalisé et le niveau de qualité lors de chaque représentation.

En complément de toutes ces manifestations publiques, il ne faut pas oublier l'ensemble des ateliers sportifs et culturels que nous proposons tout au long de l'année.

Un grand merci à chacun des pilotes des différentes sections de l'association ainsi qu'à la Municipalité qui nous soutient depuis tant d'années.

Pour faire vivre le village et pour que perdure cette association, il est nécessaire d'y apporter chaque année un peu de nouveauté. N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous faire différentes propositions, nous sommes à votre écoute.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

ASCL

sortie culturelle 2023



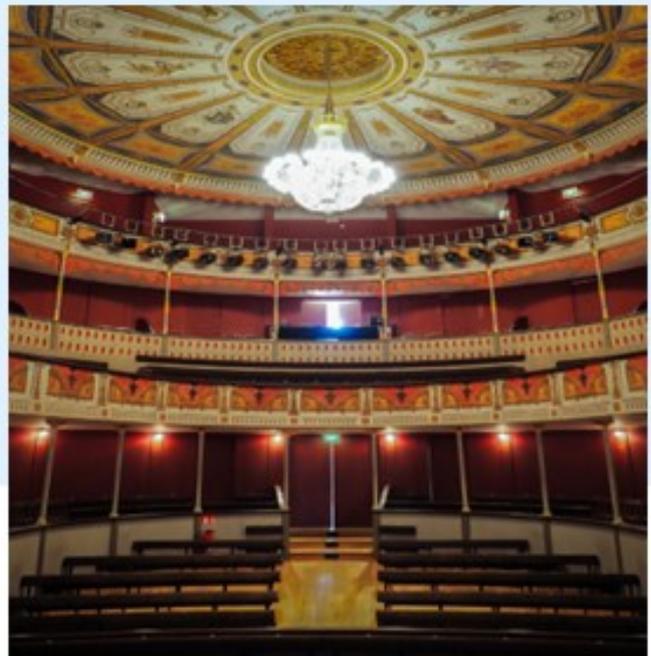
Cette année, le voyage culturel organisé par l'ASCL nous a conduits en Haute-Saône, à Gray, ville labellisée « cité de caractère ».

Accompagnés d'un guide conférencier, nous avons visité le théâtre à l'italienne de la ville datant du XIX^{ème} siècle et découvert la « ville haute », quartier historique de Gray.

Après le déjeuner pris dans un restaurant du bord de Saône, nous avons embarqué pour une croisière commentée avec passage d'une écluse.

La journée s'est terminée par la visite d'une ferme où sont cultivées, outre les céréales, des légumineuses (lentilles vertes, noires, corail, pois cassés, pois gourmands...) et où l'exploitant fabrique ses propres pâtes alimentaires. Tous ces produits ont pu être achetés dans la boutique.

Cette sortie a concerné une cinquantaine de personnes et s'est déroulée dans la bonne humeur, la convivialité et sous un soleil radieux.



LES ACTIVITES ASCL



ART FLORAL

Depuis quelques années se perpétuent, sous la houlette de Sylvie, fleuriste à Valdoie, les séances d'art floral et créations originales.

Cela se passe dans la salle socio-culturelle, à raison d'une fois par mois (le mardi de 18h00 à 20h00). Nous comptons une douzaine de personnes.

Possibilité de se joindre à nous en s'inscrivant auprès de P.Colle au 03 81 92 33 45.



ATELIER PEINTURE

Comme chaque année, les artistes en herbe « Comme un pinceau dans l'air » se retrouvent tous les mercredis de 17h00 à 19h00 entourés de notre peintre Gabriel dit « Gaby » qui supervise les dessins, nous guide dans nos nouvelles techniques et nous offre de nouveaux horizons.

Un grand merci à notre coach pour sa patience et sa générosité ainsi qu'à la Municipalité pour l'utilisation des locaux de la salle socioculturelle.

Dominique Dormoy



MARCHE NORDIQUE

Discipline dynamique et conviviale

Le jeudi de 8h30 à 9h30

Tout commence par une série d'échauffements sous les injonctions du coach Jean-François Iber : « Allez ! Allez ! Échauffons les chevilles, les genoux, les épaules ! »

À peine celle-ci terminée, nous partons sur les chemins, jambes et bras harmonieusement synchronisés.

« Avec les bâtons, le corps se redresse, la cage thoracique s'ouvre et l'oxygénation s'améliore » affirme le coach.

Nous marchons environ 45 minutes. Rires en cascades, on ne se prend pas au sérieux. L'ambiance est plutôt bon enfant.

Soudain, nous formons un cercle pour s'adonner à une série d'étirements qui vont nous permettre de bien récupérer.

La séance est déjà terminée. Tous s'accordent à dire : « après cette sortie, nous rentrons à la maison revigorés ».



Contact : Martine BOURGON – 06.32.85.93.37

LES ACTIVITES ASCL



Vous pouvez suivre l'actualité de la troupe sur : facebook.com/lairederientheatre
Et sur notre chaîne YouTube: [@troupedetheatrelairederien](https://youtube.com/@troupedetheatrelairederien)

Téléthon 2023

Le téléthon de Laire de cette année a remporté une grande victoire puisqu'il a rapporté la coquette somme de 1607 €, grâce à la participation de nouveaux bénévoles qui sont venus compléter notre équipe.

Cette année, les repas ont eu beaucoup de succès et le boeuf bourguignon a été un régal. Les objets proposés à la vente ont énormément plu.

Merci à toute l'équipe de bénévoles.

P. LIBIS

Troupe de Théâtre « Laire de Rien »

En 2023, notre troupe fêtait ses 30 ans et pour ce bel anniversaire, un programme exceptionnel a été proposé :

- Une 1ere comédie en Juin « Coup de Foudre à Casteljar-nac »
- Une 2eme comédie en Octobre et Novembre « Le voyage mal organisé » avec l'auteur qui est venu pour la première
- La fête d'anniversaire des 30 ans qui nous a permis de réunir plus de 40 des 68 membres qui participent ou ont participé à la belle aventure « Laire de Rien »

Plus de 2300 spectateurs sont venus rire et applaudir, les 18 représentations ont affiché « complet » très rapidement.

En 2024, nous proposerons en Octobre et Novembre une nouvelle comédie ébouriffante.

Philippe Gollentz—troupe.lairederien@gmail.com

ASSOCIATIF

OPÉRATION BRIOCHES ADAPEI

Merci aux généreux donateurs, merci à ceux qui ont contribué à la réussite de cette vente en allant de porte en porte. La collecte s'élève à 903,80€.

Les 115 brioches ont été vendues.

Martine Bourgon



Atelier YOGA

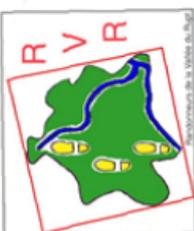
Tous les mardis de 9h30 à 11h à la salle scioculturelle.

Professeur de yoga :

Elisabeth ZIMMERMANN
joignable au 0686388318

RANDONNEES

Sentiers



Contact : Jean-Claude TYRODE
14 rue Jodry 25550 BAVANS
jean-claude.tyrode@orange.fr
03 81 96 24 96 // 06 82 24 26 41

LES RANDONNEURS DE LA VALLEE DU RUPT Calendrier 2024

DATE	LOCALISATION	Niveau difficulté Durée Distance	Départ Lieu Heure	Animateur Nom Tél
14 Janvier	Laire- Sortie en 8	A 9 km + 9 km 2 x 1/2 journées	Sainte-Marie 8 h30 Laire 13 h30	D. TISSERAND 03 81 92 33 62
28 Janvier	Présentevillers- Sortie en 8	A 9 km + 9 km 2 x 1/2 journées	Sainte-Marie 8 h 30 Présentevillers 13 h 30	B. SCHORI 03 81 95 31 60
11 Février	Lougres ou Bretigney- Sortie en 8	A 9 km + 9 km 2 x 1/2 journées	Sainte-Marie 8 h 30 13 h 30	JC. TYRODE 03 81 96 24 96
25 Février	Arcey- Sortie en 8 avec Jacky et Jean-Claude	A 8 km + 9 km 2 x 1/2 journées	Sainte-Marie 8 h30 Arcey chez Jacky 13 h30	J.GENITONI 03 81 93 55 55
PENSEZ A VOUS INSCRIRE POUR LE 10 MARS POUR LA SOIREE DES RANDONNEURS				
10 Mars	Vuillafans Gouhenans (70) nous serons reçus par un apiculteur a midi ou en fin de rando pour visite de sa petite entreprise..	A 14 km	Sainte-Marie 8 h 30	S DAGUET 06 77 69 36 83
23 Mars	SOIREE DES RANDONNEURS	A - - - soirée	Raynans 20 h 00	JC. TYRODE 03 81 96 24 96
24 Mars	Faverois Parking de la chapelle des mennonites, 14 km si mauvais temps	B - 18 km journée	Sainte-Marie 8 h 30	G.MARTIN 06 52 02 39 96
Pensez à vous inscrire pour le 20 mars pour le repas de la marche populaire				
7 Avril	MARCHE POPULAIRE à ARCEY	Circuits prévus de 11, 17 et 22 km	A partir de 8h	JC. TYRODE 03 81 96 24 96
DATE LIMITE D'INSCRIPTION POUR LE REPAS AU RESTAURANT AVEC EVELYNE LE 10 AVRIL				
21 Avril	Hyémondans	B - 14 km journée dénivelé 380 m	Sainte-Marie 9 h 00	G. BOUGET 03 81 92 34 83
5 Mai	Ballon d'Alsace La Gentiane repas sur réservation Renseignements vers Evelyne au 06 31 52 61 75	B- 10 km A - 5 km	Sainte-Marie 8 h 00 Sainte-Marie 10 h 00	Evelyne DEVAUX 06 31 52 61 75
19 Mai	Montandon	B - 14,5 km journée dénivelé 380 m	Sainte-Marie 9 h 00	G. BOUGET 03 81 92 34 83
Pensez à vous inscrire pour la sortie bus avant le 10 mai pour faire les réservations du restaurant				
2 Juin	Vaufrey Départ du monument aux morts	B - 15 km journée dénivelé 300 m	Sainte-Marie 8 h 30	B.CRANNEY 06 72 72 00 95
16 Juin	Sortie touristique en bus lieu à définir		Sainte-Marie 7 h 00	JC. TYRODE 03 81 96 24 96



30 Juin	Pont de Roide Départ Maison pour Tous	B - 18 km journée dénivelé 450 m	Sainte-Marie 8 h 30	B. CRANNEY 06 72 72 00 95
14 Juillet	Miellin chapelle Saint Blaise (les Mille étangs)	C - 18 km journée dénivelé 800 m	Sainte-Marie 8 h 00	D. TISSERAND 03 81 92 33 62
28 Juillet	Amage les Prés d'Oro (les Mille étangs)	B 16 km journée Dénivelé 210 m	Sainte-Marie 8 h 00	D. TISSERAND 03 81 92 33 62
Pensez à vous inscrire pour le gîte avant le 20 juillet si possible au 06 82 24 26 41				
11 Août	Melisey	C - 24 km journée dénivelé 510 m	Sainte-Marie 8 h 00	D. TISSERAND 03 81 92 33 62
25 Août	Randonnée surprise	Renseignements suivront		E DEVAUX ou JC TYRODE
8 Septembre	Col du Hundsruck, le Thanner Hubel	C 21 km journée Dénivelé 600 m	Sainte-Marie 8 h 00	Evelyne DEVAUX 06 31 52 61 75
20,21 et 22 Septembre	WEEK END EN GITE	Se renseigner		JC. TYRODE 03 81 96 24 96
6 Octobre	Marche populaire de Mandeuve	Plusieurs circuits	Se renseigner voir la presse locale	
20 Octobre	Nommay Départ salle Prévert rue du stade AM et PM	A 8 km + 8 km 2 x 1/2 journées	Sainte-Marie 8 h 30 Nommay 13 h 30	B. CRANNEY 06 72 72 00 95
3 Novembre	Sainte Marie	A 8 km A 9 km	Sainte-Marie 8 h 30 Sainte Marie 13 h 30	M. BICHET 03 81 93 41 66
17 Novembre	Grillades Lieu à définir	A 9 km + 9 km	Sainte-Marie 8 h 30 lieu à définir 13 h 30	D. TISSERAND 03 81 92 33 62
22 Novembre	ASSEMBLEE GENERALE suivie du Beaujolais nouveau		Raynans 20 h 00	JC. TYRODE 03 81 96 24 96
30 Novembre	TELETHON le samedi Pensez à vous inscrire pour le repas	A 8 km	Arcey 9 h 00	Arcey 9 h 00
1 Décembre	Sur nos sentiers lieu à définir	A 9 km + 9 km 2 x 1/2 journées	Sainte-Marie 8 h 30 13 h 30	JC. TYRODE 03 81 96 24 96

Niveaux de difficulté : A : facile B : moyenne C : fort dénivelé

Location d'abris Bernard SCHORI 20 €/j, caution 200 € Location de raquettes J-C TYRODE 2 €/j, caution 15 €

Vente des cartes Daniel TISSERAND adhérents 5 € (1 fois), extérieurs 10 €

notre contrat comprend la garantie "Individuelle Accident" nous recommandons aux adhérents de prendre une assurance famille couvrant toutes leurs activités.

Nos randonnées sont ouvertes à tous gratuitement non adhérents pour une période d'essai Coûtation 12 € gratuit pour les enfants de moins de 14 ans

Comité : Président, Jean-Claude TYRODE ; Trésorier, Michel BICHET ; Secrétaire, Marie-Sol TYRODE

Responsables des sentiers par secteur,

Michel BICHET, Evelyne DEVAUX, Jacques GÉNITONI, Bernard SCHORI, Daniel TISSERAND, Jean-Claude TYRODE

Association Communale de Chasse Agréée

Le bureau de l'ACCA se compose de

3 personnes :

Président : M. CURIE Jean-Yves
Trésorier : M. FAHY Denis
Secrétaire : M. COCHENNEC Raphaël

Les battues ont lieu le **jeudi, samedi, dimanche et les jours fériés**. Le jour de non chasse est le **vendredi**. Pour information, l'arrêté préfectoral régissant les A.C.C.A est affiché en Mairie.

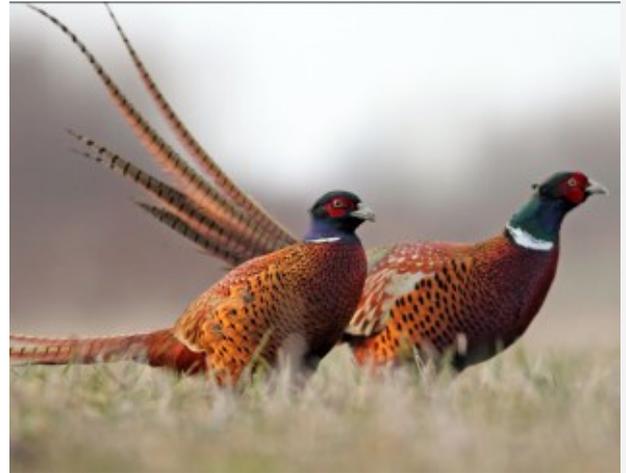
Les attributions pour la campagne de chasse 2023—2024 sont 3 sangliers, 5 chevreuils, 2 lièvres.

Automobiliste, que faire si vous percutez un gibier ?



En cas de collision avec un animal sauvage, vous devez appeler la gendarmerie.

Vous devez également prendre contact avec votre assurance qui contribue en cas de contrat tout risque.



Quelques conseils aux promeneurs et randonneurs pendant les périodes de chasse

Essayez de rester sur les sentiers balisés.

Soyez visibles notamment en portant des vêtements voyants, l'idéal est le **gilet fluorescent**.

Si vous entendez des coups de fusil et dans le cas d'une battue, faites connaître votre présence en essayant de ne pas perturber la chasse.

Faites vous voir en vous mettant dans un endroit dégagé.

Faites vous entendre sans faire trop de bruit tout de même.

Les professionnels

Installés sur la commune

AUTOCARS - AGENCE DE VOYAGES



Orfèvre en la matière

03 29 30 64 72 - www.tourismevancon.com - 88 LE VAL D'AJOL

Garage A.S.V
Au Service de la Voiture



Montage équilibrage pneus
Réparation mécanique toutes marques

07 82 11 56 41 | 03 81 92 54 24

joane.asv@gmail.com JOSÉ 27 Grande Rue 25550 LAIRE



Anne-Claire VANÇON

Je suis praticienne en psychothérapie et j'accueille les adultes, les enfants et les adolescents en séances individuelles.

Téléphone : 03 63 11 02 23



Travaux paysagers

- espaces verts
- élagage
- maçonnerie paysagère
- petit terrassement



Jean-Yves CURIE

12 rue du grand bois 25550 Laire
Tél : 03 81 92 34 84



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE & DOMOTIQUE
THOMAS HERMANN

Thomas Hermann Electricité Générale

2 Chemin aux Paigres
25550 Laire
06.99.13.03.14
hermann.electricite@gmail.com



Traiteur événementiel
cocktail dinatoire & brunch

Tél. 06 81 07 84 12

contact@become-traiteur.fr

www.become-traiteur.fr



SARL SCHORI
Entreprise de travaux agricole
8 Grande rue
25550 LAIRE
Tel: 06.84.15.31.16/06.81.75.94.46

Vous êtes également une entreprise domiciliée sur la commune et vous souhaitez apparaître sur cette page ?

Transmettez votre carte de visite au format numérique ou votre logo et vos coordonnées à mairiedelaire@orange.fr.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

2023

diplôme décerné à

Laire



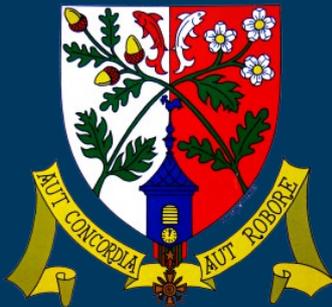
Dijon, le 16 novembre 2023

Patrick AYACHE,
Président de Bourgogne-Franche-Comté Tourisme

Nathalie LABOSSE,
Présidente de la Commission
Régionale de Fleurissement
de Bourgogne-Franche-Comté

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE
TOURISME



*Belle et douce
année 2024*